

GUIDE PRATIQUE 2023-2024

Envie de faire découvrir
le monde à vos élèves ?



ODYSSÉE JEUNES

Session 1 - Du 18 septembre au 18 octobre 2023
Session 2 - Du 4 mars au 4 avril 2024

ODYSSÉE JEUNES



**FONDATION
BNP PARIBAS**

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Saint-Denis



AUGMENTATION DE LA SUBVENTION MAXIMUM

La subvention maximum par établissement et par session passe de **15 000 à 16 000 euros** pour permettre de maintenir une part famille faible (voir détails page 5).

NEW!

ODYSSÉE JEUNES

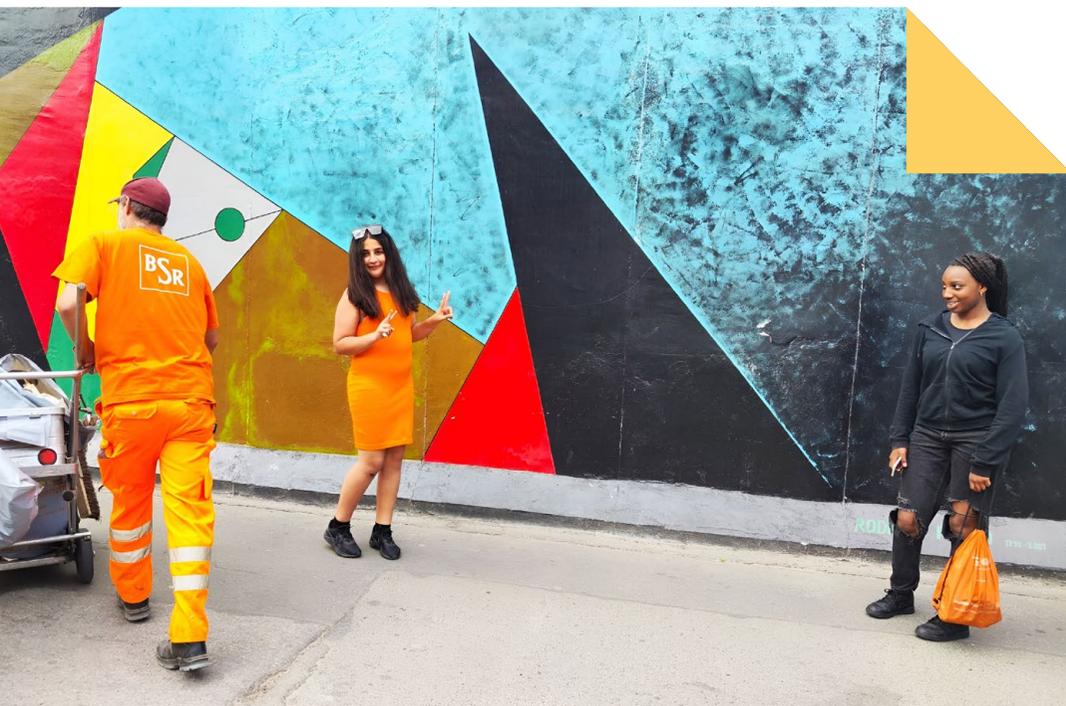
est un programme du **Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**, de la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale** et de la **Fondation BNP Paribas** dédié à soutenir la réalisation de voyages scolaires organisés par les collèges du département. Chaque projet soutenu peut bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 16 000 euros pour des projets d'une durée d'un an.

Lancé en décembre 2009, ce programme a déjà permis la concrétisation de plus de **1 300 voyages scolaires** permettant à plus de **55 000 collégiennes et collégiens** d'approfondir leurs connaissances d'une langue étrangère ou celles de l'histoire d'un pays, en abordant les notions de développement durable ou de citoyenneté et de découvrir d'autres cultures.

Vous trouverez dans ce guide toutes les conditions pour présenter votre projet pédagogique et quelques conseils pour vous aider à le concevoir et l'organiser.

SESSION 1 : DU 18 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE 2023

SESSION 2 : DU 4 MARS AU 4 AVRIL 2024



SOMMAIRE

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	4
CRITÈRES DE SÉLECTION	5
POINTS BONUS ÉCOLOGIQUES	6
RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET	7
LES RUBRIQUES DU FORMULAIRE	8
EXEMPLE DE VOYAGE À VÉLO	9
EXEMPLE DE VOYAGE AUTOUR DU TEXTILE	10
TROUVER DES PARTENAIRES	11
CONTACT	12

ODYSSÉE JEUNES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le programme Odysée Jeunes s'efforce de répondre à **deux enjeux principaux**:

- favoriser la mobilité et l'ouverture culturelle des collégiennes et collégiens du département au travers d'un projet pédagogique comprenant un voyage scolaire,
- permettre au plus grand nombre d'élèves de pouvoir en bénéficier et en particulier les collégiennes et collégiens issus des familles les plus modestes.



© Collège Jean Jaurès à Pantin

Quel type de projet présenter ?

Tous les projets pédagogiques qui incluent un voyage scolaire, se déroulent sur toute l'année et répondent à une des thématiques suivantes :

- Découverte et apprentissage d'une langue étrangère
- Éducation à la citoyenneté (construction européenne, coopération décentralisée...)
- Découverte des lieux de mémoire et historique
- Découverte des sciences
- Éducation au développement durable
- Éducation artistique et patrimoine
- Découverte de l'économie, des métiers, des formations...
- Découverte des jeux olympiques et paralympiques.

Où le voyage peut-il avoir lieu ?

Le voyage du projet pédagogique présenté peut se dérouler **en France (hors Île-de-France)** et **à l'étranger**, dans la limite des recommandations du Ministère des Affaires Étrangères.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Quels sont les projets non éligibles ?

- Les projets à dominante sportive (ex: séjour ski).
- Les projets confessionnels et/ou politiques.
- Les projets dont le voyage a déjà eu lieu au moment où interviendra le financement Odysée Jeunes.

Qui peut présenter un projet ?

Le chef d'établissement indique la composition de l'équipe organisatrice et leurs profils professionnels; il désigne un référent en charge de la présentation du projet.

Le référent doit être un membre de l'équipe éducative du collège (chef d'établissement, enseignant, conseiller principal d'éducation, professeur documentaliste...).

À noter: un même établissement ne pourra toucher plus de 16000 euros de subvention par session, quel que soit le nombre de projets déposés.

Les établissements ayant reçu une subvention Odysée Jeunes entre 2018 et 2021 et **n'ayant pas envoyé le bilan** pédagogique et financier de leur projet, ainsi que les établissements **n'ayant pas remboursé la subvention de voyages annulés, ne sont pas éligibles au programme.**

CRITÈRES DE SÉLECTION

ODYSSÉE JEUNES



Le projet pédagogique doit être pluridisciplinaire

Les **objectifs pédagogiques** du projet doivent être précis.

Il est important que le projet présenté repose sur un fil conducteur thématique impliquant **plusieurs disciplines scolaires** (au moins trois).

Tous les temps du projet, y compris ceux de préparation et de valorisation, doivent être envisagés comme des occasions de **travailler le lien entre l'expérience du voyage et les savoirs scolaires**.

Le projet doit s'inscrire dans la durée

Le projet doit s'étendre sur **toute l'année scolaire**, comprendre **au moins un voyage scolaire** et **plusieurs actions** (sorties scolaires, expositions, rencontres...) qui constitueront des jalons d'étapes du projet.

L'ouverture culturelle doit être tangible

Le projet doit permettre aux élèves d'accéder à de **nouveaux espaces**, de **nouveaux savoirs**, de rencontrer des professionnels et de s'ouvrir à l'extérieur de l'établissement scolaire.

Avant et après le voyage, des partenariats avec des **acteurs du territoire** seront particulièrement valorisés ainsi que la mise en place d'une **correspondance avec un établissement scolaire sur place**.

Au cours du voyage, les élèves doivent entrer en **contact avec la population locale** (associations, établissements scolaires, acteurs économiques, artistes...).

Le projet doit être restitué et valorisé

La commission privilégiera les projets qui prévoient une véritable **valorisation** et s'appuieront sur **plusieurs actions impliquant les autres élèves et le personnel du collège, les familles, et les acteurs du territoire** (associations culturelles, clubs sportifs, structures municipales, autres établissements scolaires...). Des actions originales et touchant un maximum de personnes seront particulièrement appréciées.

Les élèves doivent être impliqués dans le projet

Les élèves doivent être parties prenantes de l'organisation du voyage. Le projet doit leur permettre de **gagner en autonomie**, ils et elles peuvent participer à l'élaboration du programme, aux réservations, à la récolte de fonds, etc. Ils et elles peuvent également **partager leurs découvertes et réalisations** avec les autres élèves de l'établissement.

Sur place, les activités plaçant les élèves dans une **démarche active** seront appréciées par la commission (jeux de piste, création artistique, élève-guides par exemple).

L'équilibre sur le territoire

La commission veillera également à **maintenir un équilibre entre l'ensemble des collèges du département**. Ainsi, **l'historique des subventions accordées à chaque établissement ces dernières années sera pris en compte**.

Un même établissement ne pourra toucher plus de 16 000 euros de subvention par session, quel que soit le nombre de projets déposés.

Le financement du projet

Cette année, la subvention maximum par établissement et par session passe de 15 000 à 16 000 euros afin que la contribution demandée aux familles soit la plus raisonnable possible.

Une contribution de l'établissement est souhaitée, notamment pour **financer la part accompagnateurs**. Toutefois, la subvention Odysée Jeunes peut financer tout ou partie de la part accompagnateurs, sous réserve que la part famille reste faible. La part accompagnateurs peut également être financée par d'autres sources de financement (autres subventions, ventes, dons...).

POINTS BONUS ÉCOLOGIQUES

La commission attribuera des points bonus aux projets qui cherchent à limiter ou réduire leur impact sur l'environnement. Cet engagement peut concerner différents champs d'actions :

- **le mode de transport principal** pour se rendre jusqu'à la destination du séjour et son émission en CO₂,
- **les modes de transport locaux** une fois sur place,
- **le choix d'activités à impact positif sur l'environnement avant/pendant/après le voyage** qui peuvent notamment être mises en œuvre en compensation symbolique d'un mode de transport fortement émetteur en CO₂,
- **la mise en œuvre d'actions de sensibilisation des élèves** directement concernés par le projet et plus largement des autres élèves de l'établissement (voire au-delà).

Les points bonus attribués permettent d'augmenter les chances d'obtenir une subvention mais l'évaluation globale des projets reste basée sur les critères de sélection habituels.

La diversité des thématiques, telle qu'énoncée précédemment, demeure (apprentissage d'une langue étrangère, découverte des lieux de mémoire, éducation artistique, etc.), et **la commission vous encourage si vous le souhaitez, à ajouter cette dimension de maîtrise de l'impact environnemental.**

Si votre collège est déjà engagé dans une démarche globale en faveur du développement durable, veillez à bien **explicitier les liens concrets avec votre projet.**

N'hésitez pas à contacter l'équipe Odyssee Jeunes pour vous accompagner dans cette évolution.

EXEMPLES D'APPLICATION :

- **Utilisez le calculateur d'empreinte carbone de l'ADEME** pour sensibiliser vos élèves et évaluer les différents modes de transport : <https://datagir.ademe.fr/apps/mon-impact-transport/>
- **Après différentes recherches, il s'avère que l'avion reste le mode de transport le plus adapté pour votre séjour** (distance à parcourir, durée de séjour limitée, coût). **Pour obtenir des points bonus dans ce contexte, il vous faudra proposer des actions compensatoires symboliques** (et non à hauteur de l'impact engendré) : atelier sur les mobilités douces, plantations, actions en faveur de la biodiversité type vigie nature, ateliers de sensibilisation dans le collège au zéro déchets, etc.
- **Organisez une « clean walk » ou un « plogging » pour sensibiliser à la problématique des déchets tout en pratiquant une activité physique.**
- **Pour limiter l'usage de plastique à usage unique,** pensez à équiper vos élèves de gourdes et éventuellement de boîtes alimentaires pour les déjeuners lors du séjour.
- **Animez une campagne de sensibilisation à la sobriété énergétique** (gestion eau, électricité) dans le collège qui se prolonge lors du voyage
- **Pour vos productions en lien avec votre projet, pensez à la récup !** pnoufs, bee-wraps et autres...

© Nicolas Moulard, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Séminaire éco-collège, Parc de la Poudrerie, Juin 2021



RÉPONDRE À L'APPEL À PROJETS ODYSSÉE JEUNES



COMMENT PRÉSENTER UN PROJET ?

Étape 1: Si vous n'en avez pas déjà un, **créez un compte** sur le nouveau portail demandeur Odyssée Jeunes <https://odyssee-jeunes.fondation.bnpparibas/fr>.

Étape 2: Une fois le compte créé, vous pourrez « soumettre une demande ». Complétez les différentes rubriques. À tout moment vous pouvez « sauvegarder et quitter » et reprendre votre demande plus tard. Une fois l'ensemble du formulaire rempli, n'oubliez de cliquer sur « Valider et envoyer ». Vous recevrez alors un mail de confirmation.

Si vous rencontrez des difficultés au cours de la procédure, n'hésitez à contacter la chargée de projet « Odyssée Jeunes » dont vous trouverez les coordonnées dans la colonne de gauche sur la plateforme.

Avant de compléter ce formulaire, **vous devez obtenir l'accord de votre chef d'établissement ou la délibération du Conseil d'Administration de l'établissement** donnant son accord sur le projet (vous aurez besoin de l'un de ces documents pour finaliser votre demande).

QUAND PRÉSENTER VOTRE PROJET ?

Pour des projets qui doivent démarrer au cours de l'**année scolaire 2023-2024**, vous devez présenter votre projet **entre le 18 septembre et le 18 octobre 2023**. Pour les projets commençant en **septembre 2024**, ils seront à déposer **entre le 4 mars et le 4 avril 2024**.

L'ANNONCE DES DÉCISIONS ET LE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Les décisions de la commission seront communiquées au référent, par courriel, **dans les deux mois qui suivent la clôture de l'appel à projets**.

Pour les projets retenus par la commission, le référent recevra sur ce même courriel le montant de la subvention.

La subvention sera versée sur le compte de l'établissement **en deux temps**: 2/3 du montant de la subvention seront versés immédiatement après la commission, 1/3 du montant de la subvention sera versé après le voyage scolaire, à la réception d'un bilan du projet.

LES ENGAGEMENTS DES PORTEURS DE PROJET ET DE L'ÉTABLISSEMENT

Les porteurs de projet s'engagent à **communiquer tout changement** de dates, de destination, de nombre d'élèves ou de modifications d'ordre budgétaire à la chargée de projet Odyssée Jeunes, dès qu'ils en ont connaissance.

Les porteurs de projet s'engagent à **envoyer un bilan du projet avant la fin de l'année scolaire**. Le bilan est constitué d'un volet pédagogique et d'un volet financier. Ce bilan est à remplir sur la plateforme.

Les porteurs de projet s'engagent à **faire remplir l'autorisation de droit à l'image** aux responsables légaux des élèves et à informer l'équipe Odyssée Jeunes en cas de refus. Les porteurs de projet s'engagent à **envoyer au moins une photo du voyage à l'équipe Odyssée Jeunes**.

Dans le cas d'un **voyage à l'étranger**, les porteurs de projet s'engagent à vérifier auprès des familles que tous les élèves soient en possession des **documents administratifs nécessaires**, le plus tôt possible.

En cas de non-utilisation de tout ou partie de la subvention, l'établissement devra **reverser tout reliquat supérieur à 1 000 euros** au mécène, qu'il conviendra de contacter via l'équipe Odyssée Jeunes.

Cadre juridique du projet:

Le voyage Odyssée Jeunes s'inscrit dans le cadre de la circulaire n°2011-117 du 3 août 2011.

[Nous vous invitons à la consulter.](#)



LES RUBRIQUES DU FORMULAIRE

ODYSSÉE JEUNES

LES ACTEURS DU PROJET

Les accompagnateurs : disciplines enseignées, nombre d'accompagnateurs

Les élèves : nombre d'élèves participants au projet, nombre d'élèves participants au voyage, profil des élèves (niveau, classes spécifiques), mode de sélection

LE DESCRIPTIF DU PROJET

- Titre, résumé, dates.
- Objectifs, thématique, lien avec le projet d'établissement.
- Actions prévues avant et après le voyage.
- Implication des élèves.
- Évaluation du projet.

LE VOYAGE

- **Dates et destination.** Veuillez noter que si le projet ne s'inscrit pas dans le cadre d'un partenariat scolaire, la durée du voyage ne doit pas excéder cinq jours pris sur le temps scolaire. Pour en savoir plus, consultez [la circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale](#)
- Modes de transport et d'hébergement.
- Programme détaillé du voyage.

Pour toucher des **points bonus écologiques**, n'oubliez pas d'intégrer dans vos différentes réponses au questionnaire, **toutes les informations qui démontrent votre volonté de réduire ou limiter l'impact environnemental du projet.**



LE BUDGET

Les dépenses et les ressources doivent être équilibrées.

Les dépenses liées aux activités de préparation et de restitution sont à renseigner dans la rubrique « **dépenses projet activités** » (activités, matériel, événements) et les dépenses liées au voyage (transport, hébergement, restauration, activités et visites sur place) sont à renseigner dans la rubrique « **dépenses voyage** ».

Les porteurs de projet sont encouragés à **demander d'autres subventions ou à organiser des ventes et récoltes de dons** pour compléter la subvention Odyssée Jeunes et à renseigner le montant escompté dans le budget.

Si les familles les plus en difficulté peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire pour prendre en charge la participation qui leur est demandée, précisez-le.

L'accord du/de la chef.fe d'établissement et le RIB de l'établissement sera aussi demandé.



© Collège République à Bobigny

Exemple de voyage à vélo

24 élèves de 3^e accompagnés de 4 enseignants se sont donné le défi de parcourir 138 kilomètres à vélo le long de la Loire !

COLLÈGE RÉPUBLIQUE À BOBIGNY VOYAGE LE LONG DE LA LOIRE

Ce voyage itinérant, réalisé en mai 2023, a été l'**aboutissement d'un travail de réflexion mené tout au long l'année autour des mobilités durables**. Afin de se familiariser avec la pratique du vélo, le collège a été **accompagné par l'association « Tous en selle »**. Les participants ont également organisé une **vente de gourdes personnalisées** afin de financer leur projet et sensibiliser leur entourage au « zéro-déchet ».

Cette expédition a permis aux élèves d'**étudier la faune et la flore** des bords de Loire grâce aux activités proposées par des **guides locaux**.

Et ils ont bien sûr eu le loisir de **découvrir l'architecture des jardins et châteaux de la Loire**.

À leur retour, **les élèves sont devenus de véritables ambassadeurs de la pratique du vélo** dans leur établissement et au-delà. Une **restitution du projet** a été organisée en fin d'année lors de laquelle de nombreuses photos étaient exposées ainsi que des affiches présentant leurs découvertes. Chaque élève a raconté son souvenir le plus marquant : un coucher de soleil, un pneu crevé, une rencontre avec des castors, une balade en toue sur le fleuve...

Exemple de voyage autour du textile

26 élèves de 3^e et 4^e SEGPA engagés dans un projet portant sur le textile et la mode sont partis au Maroc, à la découverte de nouveaux savoir-faire.



© Collège Pabo Neruda à Aulnay-Sous-Bois

COLLÈGE PABLO NERUDA À AULNAY-SOUS-BOIS VOYAGE AU MAROC

Avant leur départ en mars 2023, les élèves ont été accompagnés par **diverses structures du territoire qui leur ont proposé des ateliers** de broderie, de recyclage de textiles, de teinture sur soie... Ils ont également visité plusieurs lieux de production de textiles et rencontré des artistes. Par ailleurs, dès le début de l'année, **les participants au projet sont entrés en contact avec des élèves du collège Haye Filaha de Guelmim au Maroc.**

Sur place, les élèves du collège Pablo Neruda ont **partagé leurs savoir-faire** avec les élèves du collège Haye Filaha. Ensemble, ils ont brodé sur un même panneau. Au cours de leur séjour, les deux classes ont également visité la **Maison de l'Artisanat** de Sidi Ifni qui travaille notamment avec des matières premières peu coûteuses en eau. Chaque élève a immortalisé ces cinq jours dans **un carnet de voyage.**

Trouver des partenaires

Pour enrichir votre projet, n'hésitez pas à associer des acteurs culturels du territoire... ou d'ailleurs!

L'équipe Odyssee Jeunes se tient à votre disposition pour vous mettre en relation avec différents partenaires qui pourront vous aider à préparer votre voyage et vous proposer des visites et ateliers divers: service patrimoine du Département, animateurs des parcs du Départements, associations de préparation à la rencontre interculturelle, centre de ressources Via le monde, Campus francophone, Archives départementales, nationales et diplomatiques, associations de médiation en culture scientifique...

**ETWINNING : VOUS CHERCHEZ DES
CORRESPONDANTS POUR VOS ÉLÈVES ?
PENSEZ À WWW.ETWINNING.FR !**



est une action transversale du programme de la Commission Européenne, <http://ec.europa.eu/education/>, «Éducation et Formation tout au long de la vie». Ce programme, lancé en 2005, encourage la coopération pédagogique en Europe via l'utilisation des TICE. **eTwinning offre ainsi aux enseignants des 33 pays participants la possibilité d'entrer en contact pour mener des projets d'échange à distance avec leurs élèves.** Ce dispositif se caractérise par sa grande flexibilité, autant en ce qui concerne le nombre de partenaires possible, que les langues d'échange (il y en a 23 à l'heure actuelle), les thématiques, la durée des projets, les outils utilisés, etc.

CONTACT

Leïla Morvan, chargée de projet Odyssée Jeunes

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Direction de l'Éducation et de la Jeunesse
Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

lmorvan@seinesaintdenis.fr

01 43 93 40 92

SESSION 1 : DU 18 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE 2023

SESSION 2 : DU 4 MARS AU 4 AVRIL 2024

odyssee-jeunes.fondation.bnpparibas/fr

Photographie: Voyage à Berlin @Françoise Huguier – Agence VU 2019, Voyage en Auvergne @Sophie Loubaton – CAPA Pictures pour la Fondation BNP Paribas, 2017 – Nicolas Moulard, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Les collègues Pablo Neruda à Aulnay-sous-Bois, Politzer à Bagnolet, République à Bobigny, Jean Jaurès à Saint-Ouen, Jean Jaurès à Pantin.

Couverture: Voyage à Saugues - Collège Robert Doisneau, Clichy-sous-Bois

Design: Blend.fr



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Saint-Denis